



SELECTIF REGIONAL DE SLALOM / 2 COURSES Samedi 22 et Dimanche 23 octobre 2011 - SEV de Vinon s/Verdon

Organisation Structure organisatrice: Club de Vinon - http://vvck.free.fr Information R1: Denis BARKAT - dbarkat@sdis04.fr - 06.81.95.75.89

Juge arbitre: Claude CORDIER (à confirmer)

Parcours Stade d'eau vive de Vinon

Parcours de classe III / Débit régulé par EDF > entre 24 et 40 m3/s (Confirmation du débit le vendredi 21 octobre – Convention)

CatégoriesCadets / Juniors / Séniors / VétéransInvités10 places maximum (priorité aux minimes)NiveauPagaie Verte Eau Vive (tous participants)

<u>Inscriptions</u> En ligne sur site fédéral :

http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne/index.php?ajax=true&

Responsable Karine DAUGA – 04.93.34.08.65 / 06 26 44 06 77 - <u>crck@wanadoo.fr</u>

Echéances Pour le 17 octobre 2011

Frais d'inscription 5€ par bateau et par course (chèque à l'ordre du club de Vinon > VVCK)

<u>Hébergement</u> 1/ Gîtes de Groupe: Moulin St-André-04.92.73.18.08/Fax: 04.92.78.93.20

Email: moulin.standre@vinon-sur-verdon.fr (http://moulinstandre.vinon-sur-verdon.fr)

2/ Pavillon d'Aurabelle - 04 92 78 99 53

PROGRAMME PREVISIONNEL

(programme du samedi susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits)

Samedi 22 octobre 2011 > Entrainements + Course 1

- ❖ Débit régulé de 24^{m3/s} de 9h30 à 18h30 (débit confirmé le vendredi)
- De 9h30 à 11h30 => Entraînement libre sous la responsabilité des clubs
- ❖ A partir de 10h30 => Remise des dossards course 1
- ♦ 11h30 => Fermeture du bassin pour montage du parcours n°1
- ❖ De 12h à 12h30 => Démonstrations et approbation du parcours
- ❖ 12h30 => Réunion des juges
- ❖ 12h45 => 1er départ (départ toutes les 45'')
- ♦ 17h30 => Fermeture du bassin pour montage du parcours n°2
- ❖ De 18h à 18h30 => Démonstrations et approbation du parcours

<u>Dimanche 23 octobre 2011 > Course 2</u>

- ❖ Débit régulé de 24^{m3/s} minimum de 9h à 17h (débit confirmé le vendredi)
- 8h30 => Remise des dossards course 2
- ❖ 9h => Réunion des juges
- ♦ 9h30 => 1er départ (départ toutes les 45'')
- ♦ 17h => Résultats

Confirmations / Retrait des dossards

- ❖ Au bâtiment course situé en amont du stade
- Remise dossards contre chèque de caution de 50€ par club (chèque à l'ordre du CRCK PACA)

<u>Jugement</u>

❖ Chaque club doit fournir 1 juge non compétiteur pour 3 embarcations inscrites et 2 juges à partir de 12 embarcations inscrites.

Sécurité et conformité du matériel

- ❖ Compétition: règlement FFCK vérification par tirage au sort
- Entraînement libre : sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995)

50 Avenue du 11 novembre BP 137

06 603 ANTIBES Cedex

Tél. 04 93 34 08 65 - Mail : crck@wanadoo.fr

www.canoe-paca.fr